

/BA
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 92-111 du 04 Mai 1992

portant approbation du Budget Prévisionnel Exercice 1992 de l'Institut de Formation Sociale, Economique et Civique (INFOSEC).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU la Loi N° 88-005 du 26 Août 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-293 du 31 Décembre 1991 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales ;
- VU le Décret N° 91-45 du 25 Février 1991 portant création d'un établissement public de l'Etat dénommé INFOSEC ;
- VU la Convention-Cadre signée le 9 Juillet 1976 entre le Gouvernement Béninois et la Fondation Friedrich Naumann de la République Fédérale d'Allemagne ;
- VU les dispositions de l'Avenant à la Convention de Coopération signée entre la République du Bénin et la Fondation Friedrich Naumann pour la période de 1989 à 1991 ;
- SUR Rapport du Ministre du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 15 Avril 1992,

D E C R E T E

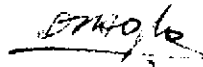
Article 1er. - Est approuvé le Budget Prévisionnel de l'Institut de Formation Sociale, Economique et Civique (INFOSEC) pour l'Exercice 1992, tel qu'il figure en annexe à ce Décret.

.../...

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 04 Mai 1992

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Nicéphore SOGLO

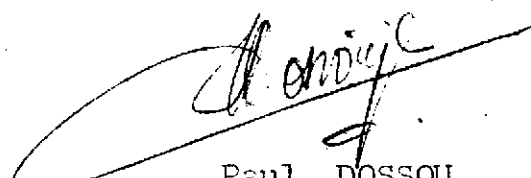
Le Ministre d'Etat, Secrétaire
Général à la Présidence de la
République,


Désiré VIEYRA

Le Ministre du Travail, de
l'Emploi et des Affaires Sociales,


Véronique AHOYO

Le Ministre des Finances,


Paul DOSSOU

Ampliatiions : PR 6 AN 4 SGG 4 MTEAS 4 MF 4 AUTRES MINISTERES 18
SPC 2 BN-DAN 2 UNB-FASJEP-DPR-DLC-INSAE 5 IGE 2 DCCG-ONEPI-GCONB 3
DB-DCF-SOLDE 3 TRESOR 1 DI 1 BCP 1 INFOSEC 4 CCIB 4 JORB 1.

INSTITUT DE FORMATION SOCIALE,
ECONOMIQUE ET CIVIQUE (INFOSEC)

B.P. 756

- C O T O N O U -

BUDGET PREVISIONNEL DE L'INFOSEC : EXERCICE 1992

- NOTE DE PRESENTATION

- BUDGET PROPREMENT DIT

NOTE DE PRESENTATION

Les prévisions budgétaires exercice 1992 de l'Institut de Formation Sociale, Economique et Civique (INFOSEC) ont été élaborées en tenant compte de la situation particulière de l'Institut à partir de Janvier 1992.

En effet, Fruit de la coopération entre la République du Bénin et la Fondation Friedrich Naumann de la République Fédérale d'Allemagne, l'INFOSEC, créé depuis 1975 et inauguré en Juillet 1976 est un établissement public à caractère administratif doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière. Son budget autonome a été alimenté jusqu'en Décembre 1991 par la subvention de l'Etat Béninois, la dotation de la Fondation Friedrich Naumann et les recettes propres réalisées par la location de ses installations.

Conformément aux dispositions de la convention cadre signée le 9 Juillet 1976 entre la République du Bénin et la Fondation Friedrich Naumann, la contribution financière de cette dernière devait expirer depuis Décembre 1986 et notre pays devrait prendre en charge à partir de Janvier 1987 la totalité du budget de fonctionnement de l'Institut.

Mais, suite à la crise économique que traversait alors le Bénin, et sur instructions du Conseil des Ministres, de multiples négociations avaient été menées et l'INFOSEC avait pu obtenir de la Fondation Friedrich Naumann une dotation spéciale pour l'organisation des séminaires en 1987 et en 1988.

Après ces mesures exceptionnelles d'intervention de la Fondation, le Bénin devrait pour les années à venir prendre toutes les dispositions pour assurer le financement intégral des activités de l'INFOSEC et le fonctionnement du Centre.

Mais les difficultés financières persistantes ne permettant pas toujours à notre pays de prendre en charge la totalité du fonctionnement de l'Institut, les deux partenaires se sont revus en Mars 1988 à Cotonou pour signer grâce à l'intervention personnelle du Chef

de l'Etat un Avenant aux accords qui liaient les deux parties pour la période de 1989 à 1991.

Ainsi, le financement des activités de l'Institut a été assuré jusqu'à fin Décembre 1991, date à partir de laquelle expire l'Avenant et où le fonctionnement du Centre doit revenir entièrement à la République du Bénin. En prévision de cet impératif et face à la persistance des difficultés financières et économiques de notre pays, de nouvelles négociations ont été menées récemment en Février 1991 par le Ministre du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales au siège de la Fondation à Bonn en vue de la prorogation de son assistance financière à l'INFOSEC; mais malheureusement ces négociations n'ont pas abouti à des résultats positifs.

C'est donc pourquoi, à partir de cette année 1992, l'INFOSEC ne doit compter que sur la subvention de l'Etat Béninois et sur ses recettes propres pour sa survie.

De ce fait même, l'Institut aborde une nouvelle tournure dans sa vie financière. En effet, depuis sa création, et conformément aux accords signés avec la Fondation Friedrich Naumann, il avait fonctionné jusqu'en Décembre 1991 sur la base de la nomenclature budgétaire et comptable allemande. Mais avec le retrait définitif de la Fondation qui vient de transférer la propriété du Centre au Bénin, l'Institut se voit automatiquement contraint de se conformer dans l'élaboration de son budget aux règles comptables nationales en vigueur pour les établissements publics à caractère administratif jouissant d'une autonomie financière. Ainsi le budget exercice 1992 de l'INFOSEC a été confectionné sur de nouvelles bases de commun accord avec la D.A.C.F. du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique.

Ce budget, conformément aux instructions du Conseil des Ministres en sa séance du 24 Juillet 1991 (voir communication N° 999/91 et Relevé N° 30/SGG/REL du 25 Juillet 1991) sera alimenté en partie par la subvention de l'Etat d'un montant de 40.000.000 dont 22.000.000 pour les salaires du personnel tous émargeant au Budget National et 18.000.000 pour les frais de fonctionnement ; de son côté, sur la base de ses efforts, l'INFOSEC prévoit compléter ce montant par une réalisation

de 21.947.500 de recettes propres brutes. Cette somme servira à couvrir en partie les frais d'exploitation (divers frais engagés dans le cadre de la location des installations, environ une dizaine de séminaires nationaux et une partie des frais de personnel à savoir, les frais médicaux, heures supplémentaires, diverses primes et indemnités etc).

C'est le lieu de souligner que déjà, en 1991, l'INFOSEC a eu à financer sur ses propres recettes cinq (5) séminaires nationaux et participer aux frais de fonctionnement et du personnel.

Dans le contexte actuel qui est le sien, l'INFOSEC doit s'efforcer à comprimer le plus possible les frais de fonctionnement et à réduire au possible les frais de séminaires pour pouvoir organiser davantage de séminaires. Ainsi donc, le régime des séminaires à l'INFOSEC, sans être radicalement changé, doit connaître certaines restrictions dans le domaine des frais d'hébergement et de restauration.

Compte tenu de tout ce qui précède, le budget prévisionnel de l'INFOSEC exercice 1992 comprend les trois volets ci-après :

- 1) Budget d'exploitation
- 2) Budget d'investissement
- 3) Budget de trésorerie.

I - Budget d'exploitation

A - Les Produits

Ils comprennent :

- La subvention d'exploitation (subvention de l'Etat Béninois)
- La production vendue (recettes propres issues de la location des installations)

1°) Subvention d'exploitation

Il est prévu comme subvention de l'Etat Béninois au budget de l'INFOSEC au cours de l'exercice 1992 conformément aux instructions

du Conseil des Ministres, la somme de 40.000.000 FCFA dont 22.000.000 FCFA pour les salaires du personnel tous émargeant au Budget National et 18.000.000 pour les frais de fonctionnement.

2°) La Production vendue

Les prévisions de recettes provenant de la location des installations de l'Institut sont évaluées à 21.947.500 FCFA. Il est à souligner que cette somme est évaluée sur une nouvelle base de calcul qui prend en compte le montant brut des recettes propres sans déduction des charges qui se trouvent comptabilisées dans les frais d'exploitation.

Ainsi le total des produits se chiffre à 61.947.500 FCFA et se récapitule dans le tableau en annexe.

B - Les Charges

Elles concernent toutes les dépenses à effectuer pour l'organisation des séminaires, la réalisation des recettes, le fonctionnement du Centre et les frais de personnel.

Il s'agit de :

1°) - 61 Matières et fournitures consommées

D'un montant de 16.828.750 FCFA, cette rubrique enregistre tous les frais relatifs aux fournitures de bureaux, aux matériels didactiques, aux produits d'entretien, à l'électricité et l'eau, au carburant, aux nécessaires pour petits déjeuners et réceptions de clôture.

2°) - 62 Transports consommés

Le montant de cette rubrique se chiffre à 950.000 FCFA et prend en compte les frais de voyage des participants aux 10 séminaires nationaux et autres frais de transport.

3°) - 63 Autres services consommés

Les dépenses prévues dans cette rubrique s'élèvent à 15.998.750 FCFA et concernent, les frais d'entretien du Centre, de

réparation des véhicules et machines, les prestations du restaurateur, les honoraires des conférenciers pour les 10 séminaires nationaux, les frais de téléphone et d'abonnement, les frais de mission et les frais de confection de chemises dossiers, banderoles, d'uniformes et de photos.

4°) - 64 Charges et Pertes diverses

Elles se chiffrent à 1.320.000 FCFA et prennent en compte les diverses primes d'assurance, les indemnités de session des membres du Conseil d'Administration et tous autres frais de commission.

5°) - 65 Frais de personnel

Ces frais s'élèvent à 26.850.000 FCFA dont 22.000.000 F CFA à supporter par le Budget National pour le paiement des salaires indiciaires et leurs accessoires et 4.850.000 FCFA à prendre en charge par les recettes propres de l'Institut pour les frais médicaux, les heures supplémentaires et diverses primes et indemnités.

Au total, les prévisions de charges d'exploitation s'évaluent à 61.947.500 FCFA et se récapitulent dans les tableaux en annexe.

Par ailleurs, il est à souligner qu'aucune prévision n'a été faite pour les impôts et taxes, les intérêts à charge et les dotations aux amortissements et provisions.

En effet, en ce qui concerne les impôts et taxes, il est à rappeler que l'INFOSEC est un établissement public à caractère administratif vivant grâce à la subvention de l'Etat.

. S'agissant des intérêts à charge, l'Institut n'a aucun emprunt pouvant lui générer des charges financières ;

. Pour ce qui est des dotations aux amortissements et provisions, toutes les immobilisations de l'INFOSEC, service public à caractère administratif, font l'objet d'une donation de la part de la Fondation Friedrich Naumann qui n'a pas mis à la disposition du Centre les informations nécessaires à leur évaluation. A ce sujet, il va falloir dans les mois à venir commettre un service technique compétent pour l'évaluation et l'amortissement des immeubles.

Enfin, les principaux soldes caractéristiques dégagés se présentent comme suit :

- Valeur ajoutée	:	11.830.000 FCFA
- Résultat d'exploitation	:	- P M Budget équilibré
- Résultat hors exploitation	:	- P M Budget équilibré
- Résultat sur cession d'éléments d'actifs immobilisés	:	388.000 FCFA
- Résultat net prévisionnel	:	388.000 FCFA

Notons que ce résultat net de 388.000 FCFA provient de la prévision de cession de certains matériels complètement amortis du Centre à savoir :

. Une peugeot 504	à	163.000 FCFA
. Une cuisinière	à	175.000 FCFA
. Une moto Honda C 75	à	25.000 FCFA
. Un poste téléviseur	à	10.000 FCFA
. Un tourne disque	à	15.000 FCFA

II - Budget d'investissement

Pour l'exercice 1992, l'INFOSEC a prévu l'achat d'une mobylette BBCT pour son coursier, l'achat d'un appareil à traduction simultanée d'occasion, l'achat de draps de lit et de serviettes et la confection de rideaux et de couvre table pour la salle de conférence.

III - Budget de trésorerie

Le budget de trésorerie exercice 1992 de l'INFOSEC fait apparaître un solde au début de la période de 2.261.562 FCFA.

Le montant des encaissements de la période s'élève à 42.648.500 FCFA et celui des décaissements est évalué à 42.847.500 FCFA. Le solde à la fin de la période est donc estimé à 2.062.562 FCFA.

CONCLUSION

Compte tenu de tout ce qui précède, le présent budget qui a été élaboré sur de nouvelles bases, conformément aux normes du plan comptable national, peut être considéré comme un budget à base zéro, servant de transition à l'INFOSEC pour les années à venir.

Cette année, il sera uniquement alimenté par la subvention de l'Etat et par les recettes propres de l'Institut pour le fonctionnement et les activités du Centre.

C'est le lieu de souligner les efforts louables et croissants de l'INFOSEC pour la prise en charge progressive d'une partie de ses activités pédagogiques en attendant qu'une nouvelle source de financement soit trouvée pour l'aider à atteindre son plein rendement.

Il importe donc que l'INFOSEC soit encouragé dans ses initiatives et maintienne ses efforts pour sa survie les années à venir avant que les finances de notre Etat s'améliorent pour lui apporter le ballon d'oxygène indispensable ou qu'un autre partenaire lui apporte son appui financier.

BUDGET PROPREMENT DIT

I - BUDGET D'EXPLOITATION

A - Les produits

N° de Compte	LIBELLES	MONTANTS
71	<u>Production Vendue</u>	
710	- Location des installations	21.947.500
711	- Frais d'inscriptions des participants aux programmes spéciaux	-
712	- Vente de brochures	-
713	- Autres prestations	-
74	<u>Produits et Profits divers</u>	-
76	<u>Subvention d'exploitation et hors exploitation</u>	
760	- Subvention de l'Etat Béninois	40.000.000
761	- Autres subventions	-
	<u>Total des produits</u>	61.947.500

B - Les Charges

N° de Compte	LIBELLES	MONTANTS
61	<u>Matières et Fournitures consommées</u>	16.828.750
6100	- Matières pour séminaires (papier, stencils, encre, cahiers, bics, matériels pédagogiques etc)	945.000
6101	- Autres matières	-
611	- Fournitures	-
6110	- Electricité et Eau	7.855.000
6111	- Fournitures de bureau	1.850.000
6112	- Carburant et lubrifiant	2.120.000
6113	- Produits d'entretien	2.625.000
6114	- Articles publicitaires	220.000
6115	- Fournitures pour petits déjeuners et réceptions à la clôture	1.213.750
6119	- Autres fournitures	-
62	<u>Transports consommés</u>	950.000
	- Voyage des participants	750.000
	- Autres frais de transport	200.000

63	<u>Autres services consommés</u>	15.998.750
630	- Loyers et charges locatives	350.000
631	- Entretien et réparations	
	- Entretien du centre	800.000
	- Entretien et réparation du matériel de transport	1.250.000
	- Entretien et réparation des machines et autres matériels	600.000
632	Rémunération de tiers	
	6320 Restaurateur	8.673.750
	6321 Honoraires des conférenciers	700.000
	6322 Honoraires des membres de l'encadrement pédagogique	-
	6328 Autres rémunérations de tiers	-
633	Services bancaires	
	6338 Commissions diverses	100.000
638	<u>Autres services extérieurs consommés</u>	
	6380 Publicité	150.000
	6381 Frais de poste et téléphone	2.000.000
	6382 Documentation et Abonnement	140.000
	6384 Frais de réception	100.000
	6385 Frais de séjour et de mission	230.000
	6388 Autres services (chemises dossiers, banderoles, photo, uniformes, etc)	905.000
64	<u>Charges et Pertes diverses</u>	1.320.000
640	Primes d'assurance (Immeuble et véhicules)	470.000
642	Rémunération des dirigeants non salariés (Indemnité de cession)	700.000
648	Autres charges diverses (commissions)	150.000

65	<u>Frais de personnel</u>	26.850.000
650	Appointement et salaires	18.108.772
6502	Heures supplémentaires	600.000
6503	Primes et gratification	-
6504	Allocation familiale	876.000
6505	Frais du personnel occasionnel	300.000
6520	Indemnité de résidence	P.M.
6521	Indemnité de logement	360.000
6522	Indemnité de téléphone	120.000
6550	Indemnité de sujétion	360.000
6551	Prime de rendement	2.640.000
6561	Contributions Fonds National de retraite	2.535.228
6562	Frais médicaux	950.000
66	Impôts et taxes	P.M.
67	Intérêts	P.M.
68	Dotations aux amortissements	P.M.
	<u>TOTAL DES CHARGES</u>	61.947.500

SOLDES CARACTERISTIQUES DE GESTION

N° des Comptes	DESIGNATION	Débits			Crédits		
		Exploitation	Hors exploitation	Total	Exploitation	Hors exploitation	Total
	80 <u>Marge Brute</u>				-	-	-
70	Vente de marchandises						-
60	Stocks vendus						
	Solde : Marge Brute	-			-		
	Totaux	-			-		
	81 <u>Valeur Ajoutée</u>						
80	Marge brute (Virement du solde précédent)						
71/071	Production Vendue				21.947.500	-	21.947.500
72/072	Production stockée				-	-	-
73	Travaux faits par l'entreprise elle-même				-	-	-
073	Frais à immobiliser ou à transférer				-	-	-
61/061	Matières et fournitures consommées	16.828.750					
62/062	Transports consommés	950.000					
63/063	Autres services consommés	15.998.750					
	Solde valeur ajoutée				11.830.000		11.830.000
	<u>TOTAUX</u>	33.777.500			33.777.500		33.777.500

<u>Résultat d'exploitation(82)</u> <u>et Hors exploitation (082)</u>						
81	Valeur ajoutée (Virement du solde précédent)	11.830.000		11.830.000		
74/074	Produits et profits divers					
76/076	Subvention d'exploitation et hors exploitation				40.000.000	40.000.000
77/077	Intérêts et dividendes reçus	-	-	-		
78/078	Reprises sur amortissements et provisions	-	-	-		
64/064	Charges et Pertes diverses	1.320.000		1.320.000		
65/065	Frais de personnel	26.850.000		26.850.000		
66/066	Impôts et Taxes	-	-	-		
67/067	Intérêts	-	-	-		
68/068	Dotation aux amortissements et provisions					
	Solde : Résultat d'exploitation	-		-		
	Solde : Résultat hors d'exploitation					
	<u>TOTAUX</u>	40.000.000		40.000.000	40.000.000	40.000.000

84 - <u>Résultats sur cession d'éléments d'actifs immobilisés</u>			
- Valeur d'entrée des éléments cédés		non déterminée	
- Frais annexes de cession transférés		non déterminés	
- Prix de cession (ou indemnisation)			388.000
- Amortissements relatifs aux éléments sortis du patrimoine		Complètement amortis	
<u>Solde</u> : plus-value ou moins-value de cession		388.000	388.000
	Totaux	388.000	388.000
85 <u>Résultat Net avant impôt sur le résultat</u>			
- Résultat d'exploitation (Solde du compte 82)		-	
- Résultat hors exploitation (Solde du compte 082)		-	
- Plus-value ou moins-value de cession (Solde du compte 84)			388.000
<u>Solde</u> : Résultat net avant impôt		388.000	
	Totaux	388.000	388.000
86 <u>Impôt sur le résultat</u>			
Acomptes provisionnels (ou minimum fiscal)		-	
Restant dû		-	
Trop versé		-	
<u>Solde</u> : Impôt sur le résultat	Totaux		
87C - <u>Résultat Net de la période à effectuer</u>			
Résultat net avant impôt (solde du compte 85)			388.000
Impôt sur le résultat (solde du compte 86)		-	
<u>Solde</u> : résultat net à affecter		388.000	
	Totaux	388.000	388.000

II - BUDGET D'INVESTISSEMENT

EMPLOIS	QUANTITE	PRIX UNI- TAIRE	MONTANT	RESSOUR- CES
Matériel de bureau	-	-	-	
Mobilier de bureau	-	-	-	
Autres mobiliers	-	-	-	
Agencement et installation	-	-	-	
Matériel de transport	-	-	-	
- Mobylette B.B.C.T.	1	250.000	250.000	Ressour- ces pro- pres
Machine et autre matériel d'équipement				
- Equipement d'interprétation simultanée d'occasion	1	2.000.000	2.000.000	Ressour- ces pro- pres
- Rideaux, couvre table pour la salle de conférence, drap de lit et serviettes pour les dortoirs			650.000	Ressour- ces pro- pres
<u>Total Budget Investissement</u>			2.900.000	

III/ - BUDGET DE TRESORERIE

DESIGNATION DES RUBRIQUES	MONTANT	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
I - <u>SOLDE AU DEBUT DE LA PERIODE</u>	2.261.562	2.261.562	2.915.962	1.860.482	972.502	29.237	737
II - <u>ENCAISSEMENTS</u>							
- Location des installations	21.947.500	1.260.500	1.900.000	1.150.000	2.750.000	2.850.000	2.000.000
- Subvention d'exploitation	18.000.000			3.000.000			5.000.000
- Recouvrement des créances	2.313.000	398.000	800.000		815.000	300.000	
- Cession des immobilisations	388.000	25.000		188.000			175.000
<u>TOTAL II</u>	42.648.500	1.683.500	2.700.000	4.338.000	3.565.000	3.150.000	7.175.000
III - <u>DECAISSEMENTS</u>							
A/- <u>EXPLOITATION</u>							
61. Matières et fournitures consommées	16.828.750	418.000	760.000	1.620.500	2.158.865	1.478.000	2.950.000
62 Transports consommés	950.000		75.000	85.000	140.000	112.500	160.700
63 Autres services consommés	15.998.750	132.000	1.680.500	1.135.500	1.852.400	1.198.000	2.752.400
64 Charges et pertes diverses	1.320.000	117.000	700.000				260.000
65 Frais de personnel (frais médicaux, personnel occasionnel, heures supplémentaires, primes)	4.850.000	362.100	289.980	384.980	357.000	390.000	398.080
66 Impôts et Taxes	PM						
67 Intérêts	PM						

Suite

- 15 bis -

B/ - <u>INVESTISSEMENTS</u> Achat d'une mobylette, d'un appareil à traduction simultanée d'occasion, de rideaux, de couvre-tables, de draps et de serviettes	2.900.000		250.000	2.000.000			250.000
TOTAL III (A + B)	42.847.500	1.029.100	3.755.480	5.225.980	4.508.265	3.178.500	6.771.180
IV - <u>SOLDE DE FIN DE PERIODE</u>	2.062.562	2.915.962	1.860.482	972.502	29.237	737	404.557

DESIGNATION DES RUBRIQUES	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
I. - <u>SOLDE AU DEBUT DE LA PERIODE</u>	404.557	147	14.847	2.985.275	2.597.375	2.426.775
II. - <u>ENCAISSEMENTS</u>						
- Location des installations	1.200.000	1.650.000	1.500.000	2.000.000	1.950.000	1.737.000
- Subvention d'exploitation	-	-	5.000.000	-	-	5.000.000
- Recouvrement des créances	-	-	-	-	-	-
- Cession des immobilisations	-	-	-	-	-	-
TOTAL II	1.200.000	1.650.000	6.500.000	2.000.000	1.950.000	6.737.000
III. - <u>DECAISSEMENTS</u>						
A/ - <u>EXPLOITATION</u>						
61. - Matières et fournitures consommées	538.250	580.500	1.362.072	691.100	909.500	3.361.963
62. - Transports consommés	-	-	143.500	28.300	65.000	140.000
63. - Autres services consommés	669.200	496.800	1.234.000	1.248.500	705.100	2.894.350
64. - Charges et Pertes diverses	-	163.000	-	35.000	45.000	-
65. - Frais personnel (frais médicaux, personnel occasionnel, heures supplémentaires, primes)	396.960	395.000	390.000	385.000	396.000	704.900
66. - Impôts et taxes	-	-	-	-	-	-
67. - Intérêts	-	-	-	-	-	-
B/ - <u>INVESTISSEMENT</u>						
- Achat d'une mobylette BBCT, d'un appareil à traduction simultanée d'occasion, de rideaux, de couvertures, de draps et de serviettes	-	-	400.000	-	-	-
TOTAL III (A + B)	1.604.410	1.635.300	3.529.572	2.387.900	2.120.600	7.101.213
IV. - <u>SOLDE DE FIN DE PERIODE</u>	147	14.847	2.985.275	2.597.375	2.426.775	2.062.562